

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERDÜNNER 220

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 1891

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification de la substance ou de la préparation**

VERDÜNNER 220

Utilisation de la substance/préparation

, Thinner

1.2 Identification de la société/entreprise

Société : RUDOL-FABRIK Hermann Hagemeyer

Rue : Sürther Str. 172

Lieu : D-50321 Brühl

Boîte postale : 17 04

D-50307 Brühl

Interlocuteur : Klaus Markus

Téléphone : 02232-94592-0

Télécopie : 02232-945929

Ressort : Labor

Numéro de téléphone d'appel d'u 02232-945920

2. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (préparation)****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-662-2	67-64-1	Aceton	60-90%	F, Xi R11-36-66-67
205-500-4	141-78-6	Ethylacetat	40-10%	F, Xi R11-36-66-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

3. Identification des dangers**Classification**

Symboles : Facilement inflammable, Irritant

Phrases-R :

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

4. Premiers secours**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERDÜNNER 220

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 1891

Page 2 de 5

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Tout moyen d'extinction approprié**

Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO₂) Moyen d'extinction - pour les grands feux Extincteur à l'eau ou à mousse. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Lors de l'utilisation du produit, des mélanges vapeur/air explosifs/facilement inflammables peuvent se former. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Information supplémentaire

Enlever toute source d'ignition.

7. Manipulation et stockage**7.1 Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Information supplémentaire

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas fumer.

7.2 Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1 Valeurs limites d'exposition**

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERDÜNNER 220

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 1891

Page 3 de 5

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h) VLE (15 min)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h) VLE (15 min)	
		-	-			

BAT-Paramètres de contrôle (TRGS 903)

N° CAS	Substance	BAT-Valeur	Paramètres	Matériel d'examen	Moment de la prise d'échantillons
67-64-1	Aceton	80 mg/l	Aceton	U	b

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : clair
Odeur : de solvant

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition : 60 °C

Point d'éclair : - 12 °C

Limite inférieure d'explosivité : 2,1 vol. %

Limite supérieure d'explosivité : 12,5 vol. %

Pression de vapeur : 230 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C) : 0,82 g/cm³

Hydrosolubilité : partiellement soluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Ester, Ketone

Teneur en solvant

100%

10. Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERDÜNNER 220

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 1891

Page 4 de 5

Conditions à éviter

Risque de décomposition.:
Pas de décomposition en utilisation conforme.

Produits de décomposition dangereux

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Information supplémentaire

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Oeil/lapin = Irritation légère des yeux

Effets sensibilisants

Sensibilisation: Sensibilisation: pas d'effets sensibilisants connus.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

WGK: 1 = pollue faiblement l'eau
Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

Mobilité

Le produit s'évapore facilement.

Effets nocifs divers

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination**Code d'élimination des déchets-Produit**

070104 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe :	3
Panneau d'avertissement	
No. danger :	3
No. ONU :	1993
Étiquetage :	3
ADR/RID Groupe d'emballage :	II

Transport maritime

IMDG-Code :	3
No. ONU :	1993
Marine polluant :	mp
EmS :	3-07
IMDG-Groupe d'emballage :	II

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERDÜNNER 220

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 1891

Page 5 de 5

Etiquetage : 3

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : 3

ONU/ID No. : 1993

Etiquetage : 3

IATA-Quantité maximale (avion de ligne) : 5 L

IATA-Quantité maximale (cargo) : 60 L

ICAO-Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition

Flammable liquid

15. Informations réglementaires**15.1 Etiquetage selon la directive CE**

Indication de danger : F - Facilement inflammable; Xi - Irritant

Etiquetage CE : Etiquetage conforma aux directives CEE:

Phrases-R

- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

- 09 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les Dampf/Aerosol.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

15.2 Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux : 1 - pollue faiblement l'eau

1999/13/CE (COV) : 100%

16. Autres informations**La liste des phrases R pertinentes**

- 11 Facilement inflammable.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.'